

Fonds départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin



(F. I. D. S. 67)

Résidence La Fayette
7, rue Staedel
67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 79 48 70
Fax 03 88 79 48 51
e-mail : info@fids67.fr
Site : www.fids67.fr

Madame, Monsieur,

Pour permettre aux locataires qui le désirent, de participer aux estimations, nous vous demandons de retourner le coupon ci-après, que nous transmettrons à l'estimateur concerné, qui vous contactera lors des estimations.

Mme, Mr

Locataire de chasse de (des) lot(s) suivant(s) :

Désire participer aux estimations sur son (ses) lot(s).

Téléphone fixe :

Fax :

Téléphone portable :

Mail :

Nous vous rappelons la création de notre site Internet : fids67.fr, sur lequel vous trouverez tous les dégâts à jour du département, par lot, par GGC...

De même, vous y trouverez tous les textes de loi concernant la chasse alsacienne, des news, des photos... N'hésitez pas à le consulter !

*Organisme chargé de la réparation des dégâts causés par les sangliers dans le département du Bas-Rhin
(loi n° 2005-157 du 23 février 2005, article 175, modifiée par la loi n° 2008-1545 du 31 décembre 2008)*